ROUBAIX

BUREAUX : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Le Jour de l'An à Roubaix

Pharmacienes de garde : MM. Leeru, 15, rue de Tourcoing ; Lecocq, 91, boulevard de Lyon, angle de la rue Montgolfier.

Médecins de service : MM. Picquet, 172, rue de Blanchemaille, (tél. 341.64) ; Beaugrand, place de la Fraternité (tél. 330.66).

LES SPORTS

Football : A 14 h., au Parc Dubrulle, R.C.R. contre A.S. Villeurbanne.

LES SPECTACLES

Colisée : « Si j'était le patron ».
Fresnoy : » Minuit Place Pigalle ».
Cinéma de la Justice : « Il était une fois ».
Cinéma Noël (76 rue Jouffroy) : » Si j'étais le patron ».
Maison des Tramways (Boulevard de Strasbourg) : « Le Chasseur de chez Maxim's ».

FOURRURES !
Prix spéciaux de FIN d'ANNÉE sur nos Vêtements Astrakan — Petit Gris Poutains, etc. Nos Cravates Martres Putois — Visons, etc.
SOLDES de nos MODÈLES d'HIVER
AU POLE NORD 6, r. de Béthune LILLE

LE FEU A CAUSÉ 30.000 FR. DE DÉGATS DANS UNE USINE

Un incendie s'est déclaré hier matin, vers 8 h. 30, dans une dependance de la filature de coton Cavrois-Mahieu, 47, rue Carpeaux. Une etincelle ayant jailli d'un chalumeau communiqua immédiatement le feu à des balles de matières qui se trouvaient à proximite. Cette marchandise étant excessivement inflammable, le feu se propogea avec une grande rapidite.

Heureusement, les pompiers, avec leur promptitude habituelle, se trouvèrent bientôt sur les lieux et, à l'aide d'une petite lance, ils furent rapidement maîtres du sinistre. Les dégâts sont de l'ordre de 30.000 francs, couverts par l'assurance.

LE DERNIER GALA DE L'ANNÉE DU PETIT MONDE ARTISTIQUE

Dimanche, à 15 h., à l'Hippodrome-Théâtre, copieusement garni, s'est déroulé le dernier gala de l'année de ce beau groupement artistique, dirigé par Mme Bulté-Carpentier, MM. Bettremieux et Bonnehon.

Nos concitoyens goûtent fort ces beaux spectacles et il faut féliciter sans reserves les professeurs bénévoles qui, par leurs leçons de chant, diction, danse, etc. développent chez l'enfant des qualités parfois insoupçonnées.

Le programme de dimanche fut ravissant au possible : fraîcheur, grâce, charme, sont les conclusions que l'on doit tirer de cette matinée.

Tour à tour défilèrent devant nos yeux un chœur de 75 enfants » Les Bohémiens » ; une saynete « Un Baptême de Poupée » ; une fantaisie lyrique de Paul Gallant « La dernière Fée » ; « La Parade des Soldats de Bois » ; « La Ronde du Petit Agneau Bêlant » et une grande féerie musicale avec ballets de 60 enfants « Au Seuil du Printemps clair », de Dubus. Des intermèdes nous permirent d'apprecier des chants et des danses parfaitement exécutés. Signalons, entr'autres « Le Cygne », de Saint-Saëns dansé par Mlle Gisèle Bettremieux ; » As-tu déjeuné, Jacquot ? » chanté par le jeune Paul Jeandel, qui fut particulièrement applaudi et l'orchestre magistralement conduit par Mme Bulté-Carpentier.

UNE SEMAINE-RÉCLAME CHEZ LES COMMERÇANTS DU CENTRE

Avec les fêtes du jour de l'an se termine la saison des ventes dans tous les commerces, c'est pourquoi tous les ans au début de janvier, l'Union des Commerçants du Centre organise une semaine de vente reclame et de soldes qui, cette année, s'ouvrira samedi prochain 5 courant.

Il y a toujours pour le client de belles occasions à faire au cours de cette semaine qui est en quelque sorte la réplique de la grande braderie du Centre en juillet.

Achetez votre Merolles en boîtes.
C'est beaucoup plus hygiénique.
"Mon Favori"
est vendu uniquement en boîtes.
136.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

L'inspecteur de sûreté Fernand Lefebvre a procédé, hier, vers 9 h., à l'arrestation d'un sujet belge, François Stéphani, 43 ans, domicilié quai de Wattrelos, sour Rousseau, 4, qui se trouvait sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris contre lui par le Parquet de Lille.

Il a été déféré au Parquet de Lille et écroué à la prison départementale de Loos.

L'UNION DES COMMERÇANTS

du CENTRE vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité pour 1935. 4060

UN MAUVAIS FILS

La nuit dernière, vers 1 h. 30, le poste central était averti par M. Henri Maréchal, domicilié 104, rue Rubens, appartement 4, que son oncle, Horace Taisne, demeurant même adresse, causait du scandale dans l'immeuble et qu'il venait de briser un carreau à son habitation. L'énergumène, qui était porteur d'un marteau d'ardoisier, menaçait sa mère, Mme Taisne.

Des policiers se rendirent rapidement sur les lieux et appréhendèrent le mauvais fils qu'ils amenèrent ensuite au commissariat central. Il a été relâché et, comme sa mère ne porte pas plainte, il sera poursuivi pour tapage nocturne et pour avoir troublé la tranquillité publique.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Plainte pour vol de sa bicyclette a été déposée au 1er arrondissement de police, par M. Raymond Wouters, âgé de 23 ans, manœuvre, demeurant 126, rue des Anges. Le larcin fut commis vers minuit face au numéro 18 de la rue Henri Carrette.

M. André, commissaire, a ouvert une enquête.

QUAND L'AMOUR N'EST PLUS

Durant une période assez longue, Mme Elodie Diellcker, épouse séparée de Van Damme, 36 ans, tisserande, demeurant 15, rue de Rome, avait vécu maritalement avec Victor Dhalluin, journalier, demeurant à la Brasserie Moderne, Quai d'Anvers.

Ces jours derniers ils se quittèrent. Pourtant Dhalluin couçut un vif dépit de cette rupture.

Or hier, à 11 h. 15, tandis qu'il passait rue de l'Alma, il rencontra son ex-amie sur laquelle il déversa aussitôt un flot de noms d'oiseaux. Non satisfait il s'élança sur la femme qu'il roua de coups après l'avoir terrassée. Il lui déroba ensuite son porte-monnaie contenant une somme de trente francs puis il quitta les lieux sans se préoccuper de sa victime.

Celle-ci parvint à se relever et elle se rendit ensuite au poste de police du 1er arrondissement o elle déposa plainte contre son ancien ami.

Dhalluin avait déjà été le héros d'une semblable scène de violences qui se déroula Quai d'Anvers et au cours de laquelle il jeta Mme Dielicker dans le canal. Celle-ci fut heureusement repêchée par des passants et elle en fut quitte pour un bain froid et quelques ecchymoses sur diverses parties du corps.

M. André, commissaire de police, a ouvert une enquête, et va procéder à l'interrogatoire du peu carressant garçon-brasseur.

VOL DE LEGUMES

Ces jours derniers, M. Alexandre Cajonne, 53 ans, emballeur, demeurant, 8, rue Delespierre, qui possède un jardin Quai de Marseille, constatait que des rôdeurs de nuit lui avaient volé 70 poireaux, sept choux et vingt céleris blancs. Plainte a été déposée et la police enquête.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES CHAUFFEURS D'AUTO

L'Amicale des chauffeurs d'auto a tenu son assemblée générale trimestrielle dans la salle du café des Sports, boulevard Gambetta, sous la présidence de M. Henri Decottignies, entouré des membres du conseil d'administration.

En ouvrant la séance, le président remercie les membres présents et adresse aux sociétaires et à leur famille ses vœux pour l'année 1935.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté, M. Degand, président de l'Union des sociétés de secours mutuels, entretient l'assistance du fonctionnement de la pharmacie mutualiste, du préventorium (petits lits bleus) de Wasquehal et du sanatorium de Sailly et des résultats de ces organismes.

Quelques conseils sont donnés pour les demandes à faire en cas de besoin. Cette causerie très intéressante a recueilli les applaudissements de l'assemblée.

Le trésorier expose ensuite la situation financière de la société.

Le président donne connaissance d'une lettre du président de la commission de contrôle qui constate la bonne tenue de la comptabilite.

M. Deron, président de cette commission, attire l'attention des membres sur la nécessité de réduire, s'il est possible, les frais des indemnites accordées aux femmes des sociétaires qui sont exclus des assurances sociales par rapport à la cotisation payée.

Le président fait savoir que bonne note sera prise de ces observations et qu'il sera rendu compte, l'année prochaine, à pareille date, des depenses effectuées en comparaison de celles de cette année.

Il rappelle ensuite les jours et heures de fonctionnement de la permanence où les sociétaires doivent régler les cotisations diverses et peuvent recevoir tous les renseignements nécessaires pour la bonne marche de la société.

Le timbre 1935, qui doit être appose sur la carte de pharmacie, doit être réclamé à la permanence.

LA SOIREE DE GALA DU CERCLE MILITAIRE

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours du grand bal de bienfaisance organisé annuellement par le Cercle Militaire au bénéfice de la Société d'Entr'aide de la Légion d'Honneur ; des demandes de cartes d'entrée sont adressées, au local 72, rue de la Gare et au Cercle de l'Industrie, 7, Grand Rue.

Les tables numérotées placées tout autour de la vaste salle du Cercle sont également presqua toutes retenues ; les personnes qui en désirent doivent s'adresser à M. Bourrier, gérant du Cercle.

Cette fête sera présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord, et du général Miquel, représentant le général Mussel, commandant la région.

Ces messieurs seront reçus officiellement avant leur entrée dans la salle des fêtes par MM. Robyn, président du Cercle Militaire ; René Wibaux, président de la Section Roubaisienne de la Légion d'Haonneur ; Eugène Rasson, président du Tribunal de Commerce, de Roubaix ; Louis Watine, président du Cercle de l'Industrie ; les représentants des cercles militaires de Lille, de Tourcoing et d'Halluin et par les notabilités roubaisiennes.

La fête aura lieu samedi 5 janvier et commencera à 21 h. 15.

MOUVEMENTS DES OPERATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE POUR L'ANNEE 1934

Nous avons donné, hier, la situation de la caisse d'épargne à la fin de l'exercice 1935. Nous exposons, ci-dessous, le détail des opérations par bureaux : Il a été reçu à la caisse centrale et aux succursales pendant l'année 1934 : 48.207 versements (3.828 nouveaux), pour une somme de 67.981.311 fr. 50. Il a été payé 34.913 remboursements, pour une somme de 79.125.632 fr. 31.

Les mouvements des succursales de cette année s'élèvent à :

LANNOY. — 431 versements (45 nouveaux), pour une somme de 585.317 fr. ; 139 remboursements, pour une somme de 176.790 fr. 75.

CROIX. — 421 versements (47 nouveaux), pour une somme de 396.307 fr. ; 72 remboursements pour une somme de 140.704 fr. 87.

WATTRELOS. — 837 versements (128 nouveaux), pour une somme de 772.707 francs ; 190 remboursements, pour une somme de 250.301 fr. 73.

LEERS. — 276 versements (49 nouveaux), pour une somme de 262.847 fr. ; 70 remboursements, pour une somme de 191.643 fr. 55.

Le solde dû aux déposants qui était au 1er janvier de : 341.628.151 fr. 19 est passé avec les intérêts à : 341.790.138,89 ; soit, pour 1934, une augmentation de solde de 161.987 fr. 70.

« Avec l'AUTOBRASSEUR, on réussit toujours ». 566

RELEVE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Brasserie « Débitants Réunis » pour ocher des travaux de mise en façade de leur immeuble, rue du Luxembourg, 145.

Ets Louis Lepoutre, pour faire percer une porte dans le mur de clôture de leur immeuble, rue des Lignes, 22.

Georges Devriendt, pour faire construire une fosse et un cabinet d'aisance en son immeuble, 148, rue Daubenton.

Amédée Prouvost, pour faire construire une salle de bains au droit de son immeuble, rue Henri Bossut, 18.

Alphonse Verhaeghe, pour remplacer une porte usagée et faire peindre la façade du No 208 de la rue du Coq-Français.

Barbe, pour remplacer porte et fenêtres, confectionner deux linteaux en béton et faire des conduits cor d'autres, faire peindre la façade de son immeuble, rue du Calre, 126.

Émaille, pour condamner une petite porte et la remplacer par une grande porte, effectuer des travaux intérieurs, 3, rue de Mouvaux.

Mme Vve Delermyder, pour faire poser une nouvelle porte à l'entrée de son immeuble, rue de l'Alma, 104.

Mme Béaghe, pour faire supprimer une descente de cave sur trottoir et faire compléter le pavage de celui-ci, au droit de son immeuble, rue de Flandre, 56 bis.

Etienne Motte et Cie, pour déplacer une porte d'entrée et effectuer des travaux intérieurs en leur immeuble, rue d'Alger, 43.

APRÈS L'ARRESTATION D'UN BELGE SUSPECT

Nous avons signalé l'arrestation d'un sujet belge, François Lebon, 30 ans, chiffonnier à Mont-Saint-Amand, près de Gand (Belgique), fortement soupçonné d'être l'auteur du meurtre de Mme Vve Deceukelaere, commis en cette ville, jeudi dernier.

Nous avons dit hier que le parquet de Lille était descendu à Roubaix, dimanche après-midi, afin d'effectuer plusieurs perquisitions, mais que ces visites domi-

François LEBON

ciliaires avaient été infructueuses. Il est pourtant indispensable d'établir en quels endroits Lebon a déposé divers objets, notamment un imperméable noir assez usagé.

Durant toute la journée de lundi, M. Moulin, chef des services de la sûreté, parfaitement secondé par ses inspecteurs, a continué ses investigations qui permirent d'établir un point assez important prouvant la culpabilité de l'indésirable.

En effet, samedi après-midi, après avoir quitté l'estaminet de la rue Pellart où il déjeuna après avoir fait sa toilette, Lebon se rendit dans un estaminet de la rue Turgot. Au moment du règlement, la note se montait à 6 fr. 10, et le visiteur présenta un billet de mille francs belges. Le tenancier annonça qu'il ne possédait pas la monnaie nécessaire pour faire l'appoint.

Sans y attacher plus d'importance, le Belge laissa le billet en dépôt en déclarant qu'il repasserait plus tard pour reprendre son argent. Il ne fit plus son apparition, les inspecteurs de sûreté l'ayant mis à l'ombre.

Or, en lisant dans notre journal l'annonce de l'arrestation du suspect, les commerçants examinèrent de très près le billet belge et ils constatèrent que celui-ci était souillé de plusieurs taches de sang et c'est ainsi qu'ils avertirent M. Moulin, au cours de la journée d'hier. Le billet a été consigné et sera transmis au parquet de Lille aux fins d'examen plus approfondi.

Si cette constatation est exacte, il apparaît comme indéniable que l'argent a été volé au domicile de l'infortunée Mme Deceukelaere, à Gand.

D'autre part, l'emploi du temps de Lebon durant la nuit de vendredi à samedi a été définitivement établi. On sait qu'il quitta le débitant de la rue Pellart, samedi, vers une heure du matin. Il signala sa présence dans un débit de la rue du Collège et, dans cet établissement, il paya royalement à boire à trois hommes qui s'y trouvaient, et il s'exhiba dans des danses russes. Vers 5 h., il proposa d'aller manger une soupe à l'oignon aux Halles Centrales et un groupe de quatre hommes, dont un Algérien, prit la direction du centre. Ils déambulèrent ensuite d'un café à l'autre, et, bien entendu, ce fut Lebon qui régla le montant des dépenses.

D'après les derniers renseignements, on certifie que le Belge, malgré son air bon enfant, était terrible et d'un caractère extrêmement violent qui le faisait redouter, craindre même des personnes qui le connaissaient.

LE BAL DU CERCLE MILITAIRE

On nous communique :

« C'est samedi 5 janvier à 21 h. 15, qu'aura lieu la grande soirée de gala organisée par le Cercle Militaire de Roubaix, au bénéfice de la société d'Entr'aide de la Légion d'honneur. Cette fête, comme on le sait, sera présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord, qui aura à ses côtés le général Miquel, représentant M. le général Mussel, commandant la Région ; de nombreux officiers généraux et supérieurs, des personnalités civiles de la ville, entr'autre M. Eugène Rasson, président du Tribunal de Commerce de Roubaix ; elle est appelée à un retentissant succès.

« Nous avons annoncé, dans un de nos derniers numéros, qu'un intermède serait présenté au cours de la soirée, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il s'agit de la reconstitution du vieux quadrille des lanciers, qui sera dansé par huit officiers et huit dames en costume de l'époque du second empire. Préparée de main de maître par le professeur et Mlle Paul Boucher, cette reconstitution sera splendide et appréciée du nombreux public qui se pressera dans la vaste et magnifique salle du Cercle de l'Industrie. La partie musicale (jazz) sera tenue par un orchestre de dix musiciens sous la direction de M. Nys. Rappelons que l'on peut retenir des tables en s'adressant à M. Bourrier, gérant du Cercle, 7, Grande-Rue.

« Les personnes qui désireut assister à ce gala de bienfaisance et qui ne sont pas encore munies de cartes peuvent le faire en s'adressant à des officiers adhérents au Cercle Militaire de Roubaix, ou à M. Jean Desruelles, au Cercle de l'Industrie, ou au siège du Cercle Militaire, 72, rue de la Gare.

« On nous prie d'annoncer aux Officiers membres des cercles militaires de Lille, Tourcoing et d'Halluin, qu'ils ont personnellement l'entrée gratuite à condition qu'ils soient en tenue militaire ».

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 27 au 31 décembre 1934. — 1re, 2e et 3e qualité (le kg.) : Bœufs, 7,25, 5,75 ; Vaches, 6 fr. : Génisses, 8,25 ; Taureaux, 5,50, 4,75 ; Veaux, 10,75, 8,75, 7,25 ; Moutons, 13,75, 10,50 ; Porcs, 6,50.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pour la semaine du 23 au 29 décembre 1934. — Chômeurs à 7 fr., 5.822 ; Chômeurs à 4 fr., 564 ; Conjoints à 4 fr., 1.555 ; Ascendants à 4 fr., 71 ; Mineurs à 3 fr. 50, 3.488. Soit un total de 11.800 personnes pour une somme globale de 430.197 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 16 au 22 décembre se sont élevées à 4.099 fr. 02.

Sociétés et Comités

SOCIETES SPORTIVES

TTR. — « L'Ancienne de Roubaix ». — Dimanche dernier a eu lieu la dernière journée du concours de décembre, une nombreuse assistance était présentée et la distribution des prix offerts par plusieurs membres du Conseil, a permis de récompenser tous les tireurs assidus.

Le classement de cette journée s'établit comme suit :

Concours mensuel adultes. — 1. Debuisne Emile fils ; 2. Mercier Jean ; 3. Debuisne Emile père ; 4. Toumeau père ; 5. Delrez Henri ; 6. Adams ; 7. Magnier Victor ; 8. Lemahieu Henri ; 9. Delrue Victor ; 10. Amand Jules ; 11. Brasier ; 12. Decottignies Honoré ; 13. Valcke ; 14. Tanghe.

Concours Mensuel Pupilles. — 1. Decottignies Honoré ; 2. Tanghe ; 3. Mex ; 4. Demaille ; 5. Adams ; 6. Decottignies Lucien ; 7. Lndovic ; 8. Lemaire ; 9. Carpentier ; 10. Debenne.

Boîte balle, adultes. — 1. Magnier ; 2. Debuisne Père ; 3. Debuisne fils ; 4. Toumeau père ; 5. Mercier ; 6. Delrue Henri.

Boîte balle, pupilles. — 1. Ludovic ; 2. Rangbo ; 3. Decottignies ; 4. Demaille.

Dimanche 6 janvier, première journée du concours mensuel de janvier. Rendez-vous au stand, à 10 h. 30.

CROSS-COUNTRY. — Excelsior Athlétic Club de Roubaix. — Mercredi, en raison des fêtes de l'an, pas de séance de culture physique. — Jeudi 10 h., entraînement pour les crossmen. — Vendredi 18 h. 15, première séance de culture physique, à 19 h., seconde séance.

PARTI SOCIALISTE. — Jeudi 3 janvier, à 19 h., au siège, 4, rue Carnot, assemblée générale de la section. Présence indispensable de tous les membres.

ETAT CIVIL

Naissances. — Michel Declerck, rue de Lannoy, 201. — Yvonne Grouin, rue Basse, 37. — Michèle Gallois, boulevard Gambetta, 226. — Louis Vanmullem, rue Galvani, 29.

Publications. — Léopold Marechal, homme de peine, rue Voltaire, 169 et Lucienne Carpentier, soigneuse, rue Voltaire, 169.

Décès. — Marécaux Zélie veuve Manem, 67 ans, de Le Quesnoy (N.). — Adéline Lequenne, épouse Raspaudi, 65 ans, avenue Julien Lagache, 14. — Achille Grimonpont, 42 ans, place de la Fraternité, 23.

Pompes Funèbres Gnes, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21 3006

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Wattrelos-Ligne, de service au Fort Chabreul ont arrêté Joseph Krumsnoski, âgé de 23 ans, sans profession, et sans domicile fixe. Il était porteur de trois kilogs de tabac de contrebande. Par les soins de la gendarmerie, il a été conduit à la maisonn d'arrêt de Lille.

Arrestation. — Les gendarmes Deloffre et Orouselle, ont arrêté, en vertu d'un extrait de jugement, Julien Vanwambecke, âgé de 40 ans, maçon, demeurant rue du Nouveau-Monde, 6, à Wattrelos, qui, condamné pour fraude de volailles à six mois de prison avec sursis, fut reconnu dernièrement dans une affaire de fraude de pommes de terre, et pour ce délit, a été arrêté et conduit à Lille pour faire ses six mois de prison.

Vagabondage. — Les mêmes gendermes ont arrêté à la Briqueterie Delcourt, le nommé Arthur Dancette, âgé de 57 ans, né à Halluin, sans profession ni domicile fixe, pour vagabondage.

Régime du pain frontalier. — Mercredi, distribution des cartes de pain suivant l'horaire ci-après : De 9 h. 30 à 10 h., rues du Sartel, du Plaisir, de l'Industrie ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues et place du Moulin ; rues Pasteur, des Arts, du Commerce, de Strasbourg, de Metz, Thiers ; De 14 h. 30 à 16 h. 30 : rue Négrier, du Congo, du Beck, de France, de Roubaix. Les interessés sont priés de se présenter porteurs de leurs pièces d'état civil. Cette distribution aura lieu à la mairie annexe.

Jeudi : de 6 h. 30 à 10 h. : rues des Champagnes, des Bons-Enfants, Charles-Quin, de Bazeilles, de l'Espierre, du Rivage ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues des Trois-Bouteilles, de Beaurepaire, de Moscou, du Laboureur, de la Blanchisserie ; de 14 h. 30 à 17 h. : rues Carnot, Traversière, Boileau, du Vélodrome, impasse Cochin, avenue Leclercq-Dupire.

Les intéressés sont priés de se présenter porteurs de leurs pièces d'état civil. Cette distribution aura lieu à la mairie-annexe. Pas de distribution vendredi.

La tombola des marchands de journaux. — On nous informe que le billet 3166 série 10, gagnant le premier lot de 30.000 fr. de la tombola des vendeurs de journaux a été vendu chez M. Louis Dornier-Cossement, marchand de journaux rue de Tourcoing, 142.

Service municipal de distribution d'eau potable. — Pour éviter à l'agent du relevé de l'index des compteurs, une perte de temps sensible, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux eu d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence.

Les relevés commenceront à partir du jeudi 3 janvier.

Consultations de nourrissons. — Jeudi, à 9 h., à l'école de filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Funérailles. — Les funérailles du garde champêtre Auguste Janssen auront lieu jeudi 3 janvier, à 9 h., en l'église St-Vincent-de-Paul (Crétinier). Assemblée à la maison mortuaire, 13, rue du Damier, Sapin-Vert, à 6 h. 15.

Au profit de l'œuvre antituberculeuse au Crétinier. — Samedi 12 janvier 1935 à 20 heures, dans la salle Decock, sous la présidence du comite wattrelosien, un concert organisé par le groupe théâtral de la Philharmonie du Crétinier, celui de l'Amicale de la Baillerie, avec le concours des premiers éléments de la Cecilia, du Crétinier et de l'orchestre de la Philharmonie, sera exécuté.

C'est une bonne soirée en perspective pour tous ceux qui, poussés par des sentiments de charité, et d'humanité, voudront contribuer à la lutte contre le fléau de nos temps : » la Tuberculose ».

Les tickets seront mis en vente dans quelques jours.

CROIX

A LA FANFARE « LA RENAISSANCE »

Les membres de la fanfare de trompettes « La Renaissance », à l'occasion de la Sainte-Cécile, se sont rendus chez M. Prosper Vandenbossche, vice-président, où ils ont donné une aubade. M. G. Geby, président, lui a offert une gerbe de fleurs, puis le banquet a été servi au café de la salle des fêtes, à la Place. M. Lhotellerie, adjoint au maire, était entouré de MM. A. Casterman, président d'honneur ; G. Vandenbossche, vice-président ; G. Gaby, président actif ; R. Wostyn, président d'honneur ; E. Caby, fondateur, et J. Vanderherten, directeur ; Lebrun et Timmermans, de la Musique municipale ; Edouard Crève, directeur de la Symphonie et de l'Union Chorale ; Van Hamme, vice-président de l'Harmonie Mutuelle ; Marc Thérin, de l'Union Chorale, et Mesplomb, de la Mutuelle Saint-Pierre.

M. Lhotellerie, au nom de l'administration municipale, félicita les dirigeants de la société et les membres de la commission.

M. G. Caby remercia M. Lhotellerie et se félicita de la bonne entente entre les sociétés croisiennes.

Une brillante tombola et une fête de famille terminèrent cette belle fête.

Alcazar. — IL ÉTAIT UNE FOIS, avec Gaby Morlay. — DÉTECTIVE AMATEUR. — Mickey Chasseur.

Nourrissons. — Jeudi 3 janvier, Maternité, à 13 h., docteur Ducamp ; Hôtel de Ville, à 15 h., docteur Bathiat.

Contributions directes. — Le contrôleur se tiendra à la disposition des contribuables, jeudi 3 janvier, de 14 à 16 h., au rez-de-chaussée de la Mairie.

Pour les enfants des chômeurs. — Hier, lors du paiement des allocations de chômage, une distribution de chaussures fut faite aux enfants âgés de 6 à 13 ans. Les garçons reçurent une paire de bottines et les fillettes chacune une paire de souliers à bride. L'importance de la distribution s'élève à 116 paires pour les fillettes et 111 paires pour les garçons.

Avis aux chômeurs complets et partiels. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An pas de pointage mercredi 2 janvier. Pour les chômeurs partiels, pointage jeudi 3 ; pour les chômeurs complets, pointage vendredi 4.

Pharmacien de service. — Aujourd'hui mardi, M. Leuridan, rue de Lille.

Etat Civil. — Naissances. — Marie Delannoy, rue des Ogiers, 177. — Marie-Louise Lefebvre, avenue des Acacias, 30.

Décès. — Julienne Clemen, 69 ans, rue de Valmy, 9.

FAMILIA MATINÉE et SOIRÉE
CHANGEMENT DE PROGRAMME
Le joyeux NOEL-NOEL dans
MON CHAPEAU
L'IMPASSE, avec Ronald Colman

WASQUEHAL

La réunion du « Bouchon d'Or ». — Les sociétaires du « Bouchon d'Or » étaient réunis nombreux hier à 18 h., dans la salle du siège, Café du Beau Passage, 38, rue Sadi Carnot, sous la présidence de M. Edmond Delbare, entouré de MM. Dejonge, secrétaire ; Durieux, et autres membres de la commission.

Le Président donna un compte rendu moral et financier de l'année qui se termine et remercia les sociétaires de leur assiduité aux réunions et sorties. Les prix du mois furent ensuite vivement disputés et le challenge 1934-35 débuta sous les meilleurs auspices.

La réunion se termina assez tard au milieu de la plus cordiale camaraderie.

Section des jardins ouvriers. — Les jardiniers adhérents à la section de Wasquehal des jardins ouvriers de France qui n'ont pas encore retiré leurs graines et semences pour l'année 1935, sont priés de les retirer au plus tôt au Café Dupréelle, place Fénelon, pour les sociétaires du Centre et au Café Petit, rue Lamartine, pour les adhérents du Capreau.

Le pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs qui avait été suspendu pour les journées des 31 décembre et 1er janvier reprendra normalement mercredi, à 9 h., à la salle des fêtes du Capreau, et à 14 h. à la mairie. Les nouvelles demandes d'inscription au fonds municipal de chômage et au bureau de placement seront reçues jeudi matin de 9 h. 30 à midi, à la mairie (3e guichet).

Une distribution de gâteaux et friandises aux enfants des chômeurs. — Hier, à 9 h., a eu lieu à la mairie, en présence de MM. LeDeaffre et Marquilly, adjoints au maire, une importante distribution de gâteaux, chocolat, oranges et friandises aux enfants des chômeurs du Centre. Une distribution identique a été faite le même jour, à 11 h., à la salle des fêtes du Capreau aux enfants des chômeurs de ce quartier. Ces distributions ont été faites avec le produit des quêtes faites dernièrement dans la ville.

Nourrissons. — La consultation du Centre aura lieu mercredi, à 15 heures, à la salle des fêtes de la mairie, au lieu de mardi, jour férié.

Bureau de la mairie. — Les divers services de la mairie seront fermés aujourd'hui mardi. Le service de l'état civil ne fonctionnera pas.

Un service d'autocars fonctionnera aujourd'hui. — Afin de permettre à la population de se déplacer plus facilement le jour de l'an, l'administration municipale a autorisé exceptionnellement la marche d'un service d'autocars qui reliera les diverses agglomérations de la ville au jourd'hui mardi 1er janvier. Les départs de la place de la Mairie auront lieu à : 7 h. 45, 9 h. 45, 11 h. 45, 13 h. 45, 15 h. 45 et le dernier départ à 17 h. 45.

Départs de la Planche-au-Riez, angle des rues de Tourcoing et Favreuil, aux heures suivantes : 6 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 16 avec divers arrêts facultatifs sur le parcours.

Etat civil. — Naissance : Georges Vancolen, place Gambetta, 2.

FLERS-BREUCQ

Société d'horticulture et des jardins ouvriers. — Les sociétaires qui n'ont pas encore retiré leurs cartes et leurs graines pour 1935 peuvent le faire au siège, café de la Planche Epinoy, 51, boulevard de la République, où on inscrit encore les commandes d'engrais et de chaux jusqu'au 13 janvier.

Les nouvelles adhésions y sont également toujours reçues.

LYS-LEZ-LANNOY

Société d'horticulture. — Les adhésions à la Société d'horticulture et des jardins ouvriers sont reçues chez M. Léon Foncez, avenue des Platanes, qui se tient à la disposition des amateurs pour tous renseignements utiles.

Chômage. — Le pointage des chômeurs aura lieu mercredi 2 janvier, à 9 h., à la Mairie.

LEERS

Fraternelle des A. C. — Dimanche, dans la salle du café de Mme Vve Prévot, 1, rue de Roubaix, la Fraternelle tint sa réunion générale sous la présidence de MM. Emile Bulle, président, et Ernest Devos, président de la Mutuelle-Retraite. Après le paiement des cotisations pour l'année 1935, M. Bulle passa la parole à M. Ernest Devos. Celui-ci fit une causerie très documentée sur la mutuelle-retraite des anciens combattants. Il remercia les membres de la Commission de leur dévouement désintéressé et présenta à tous les membres ses meilleurs vœux pour l'année 1935.

M. Louis Henno, secrétaire, donna le compte rendu moral de l'année écoulée et M. Paul Debromer, le compte rendu financier. Les deux membres de la Commission, dont le mandat était arrivé à expiration, MM. Louis Henno, secrétaire et Paul Deschamps, trésorier adjoint, se virent réélus à l'unanimité.

A l'Harmonie municipale. — Lundi soir, les membres de l'Harmonie municipale se sont réunis, café Lory, rue de la Mairie. De là ils se sont rendus au domicile de M. Emile Pottier, adjoint, chez lequel se trouvait M. Emile Duez, maire de Leers. M. Louis Bataille présenta aux membres de la Municipalité les meilleurs vœux de l'Harmonie, et M. Emile Duez, ceux de la Municipalite à l'adresse de l'Harmonie. Une sérénade fut ensuite exécutée.

Le Noël des enfants des chômeurs. — Hier, à 10 h., à la Mairie, MM. Emile Duez, maire, assisté de MM. Emile Pottier, adjoint, et Céran Lamblain, secrétaire de la Mairie, a procédé à la distribution, aux enfants des chômeurs, de friandises et de bons de denrées, suite à la collecte faite dans la commune.

Pointage des chômeurs. — Mercredi, à 15 h., place de l'Eglise.

Allocations militaires. — Les familles des conscrits nés du 1er décembre 1913 au 31 mars 1914, faisant partie du contingent qui sera appelé en avril 1935 ainsi que celles des ajournés qui auraient droit aux allocations militaires, doivent formuler leurs demandes à la Mairie, en présentant le livret de famille, une quittance de loyer et un certificat de non-imposition délivré par le percepteur de Lannoy.

Au profit du timbre antituberculeux. — 54 francs ont été remis à la Mairie, produit d'une quête faite au café Lorthioir, rue du Cimetière, par l'Amicale des anciens combattants franco-belges, lors de la fête de Noël.

Le banquet du Club du chien de défense. — Le Club du chien de défense a donné samedi soir son banquet annuel à l'estaminet de M. Charles Dorchy, rue Victor-Hugo, sous la présidence de M. Georges Decool, vice-président, entouré de MM. Marcel Catteau, secrétaire ; René Robert, trésorier et Rémi Houtteman, homme d'attaque. Au dessert, M. Marcel Catteau fit le rapport de l'année. Quoique de formation récente, le club compte déjà de nombreux membres assidus aux séances de dressage.

M. Georges Decool dit son espoir de voir les membres rester fidèles au club. Il leur demanda de faire une active propagande en faveur du recrutement. M. Decool annonça pour le début de la bonne saison des séances de démonstrations publiques.

Dimanche matin, des membres du club assistèrent à la réunion du Club Cynophile, rue Jules-Guesde, à Roubaix.

Le banquet des manilleurs. — La société de manille de chez M. Georges Messian a donné dimanche après-midi son banquet, au siège, place de l'Eglise. M. Emile Cnudde, président, était entouré de MM. Alfred Fauvarque, vice-président ; Sévère Tricoit, secrétaire et Emile Quique, trésorier. M. Alfred Fauvarque remercia les membres de la société de leur fidélité aux réunions. Il rappela la grande activité de celle-ci. La soirée se termina dans la plus grande animation.

Statistique du chômage. — Au cours de la semaine de 23 au 30 décembre, le service municipal a enregistré 107 chômeurs complets qui ont touché pour 7.565 fr. 25 de secours et un chômeur partiel qui a touché 36 francs.

Etat civil. — Décès : Marie Rosier, Vve Lézy, 75 ans, rue Michelet, 30.

TOURCOING

SUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-06.
DÉPOT DE VENTE : 14, Rue Fidèle-Lehoucq

LES TRAVAUX A L'ÉCOLE DE LA CROIX-ROUGE A TOURCOING

Les travaux scolaires, qui eurent un si brillant couronnement il y a quelques jours à la Marlière, se continuent à Tourcoing. On se rappelle que des travaux urgents durent être décidés dans les bâtiments, très anciens, de l'école des filles de la rue de la Croix-Rouge ; ces bâtiments, ancienne chapelle, menaçaient ruine. Comme il fallait s'occuper des enfants, on a commencé, il y a environ deux mois, la construction d'une classe maternelle provisoire, place de la Croix-Rouge.

Il s'agit d'un magnifique baraquement moderne en dur, presque achevé et construit avec des pilli